

Emmanuel Jaurand

Les plages nudistes, une exception occidentale ?

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Emmanuel Jaurand, « Les plages nudistes, une exception occidentale ? », *Géographie et cultures* [En ligne], 67 | 2009, mis en ligne le 29 décembre 2012, consulté le 10 juin 2013. URL : <http://gc.revues.org/1023> ; DOI : 10.4000/gc.1023

Éditeur : Laboratoire Espaces, Nature et Culture (ENEC)

<http://gc.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://gc.revues.org/1023>

Document généré automatiquement le 10 juin 2013. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Emmanuel Jaurand

Les plages nudistes, une exception occidentale ?

Pagination de l'édition papier : p. 47-64

- 1 Dans un documentaire intitulé « Les nouveaux remparts de l'Europe » et diffusé le 29 mars 2005 par la chaîne de télévision *Arte*, une séquence d'un vidéaste amateur montre l'accostage d'une embarcation de migrants clandestins africains à Fuerteventura ; on comprend mieux l'étonnement qui se lit sur leurs visages quand on voit qu'ils ont débarqué sur une plage occupée par des dizaines de nudistes... Les 100 km qui séparent l'île canarienne du continent africain relèvent d'une interface active du monde, par les flux de personnes qui parcourent le bras de mer, et le contraste des perceptions de la nudité et des représentations du monde entre deux aires de civilisation. La plage nudiste est ici un lieu sur lequel des Africains en quête du paradis européen ont accidentellement débarqué. Pour les touristes européens qui la fréquentent, cette plage constitue un des lieux qui incarne le mieux le paradis terrestre, conformément au cliché établi par les auteurs nudistes eux-mêmes, comme dans *Le naturisme, un paradis retrouvé ?* (Delion, 1994).
- 2 Le regard géographique sur le nudisme porte sur la dimension spatiale de cette pratique sociale. Une première interrogation réside dans la répartition de l'antimonde nu par opposition au monde vêtu, en se limitant aux plages qui sont aujourd'hui les principaux espaces du nu collectif : quels sont les rapports entre ces plages nudistes et les limites des grandes aires culturelles, à l'heure de la mondialisation des flux touristiques ? Là où elles existent, ces plages nudistes révèlent des formes de territorialisation de l'espace public produites par la dénudation collective : recensées par des publications ou des sites internet, fréquentées par des individus ou des groupes, défendues contre d'autres formes d'usage des rivages ou partagées avec d'autres publics, comment ces plages ont-elles pu se constituer dans le jeu d'acteurs conflictuel qui caractérise l'espace public ?
- 3 Plusieurs remarques terminologiques préalables concernent des termes mal connus ou si répandus qu'ils ont acquis la force d'évidences. D'un point de vue scientifique, le nudisme désigne la pratique du nu collectif sans dimension éthique, tandis que le naturisme constitue une philosophie ou un mode de vie dans lequel « le fait de se mettre à nu... correspond à des valeurs morales, de simplicité, de franchise essentiellement, de vérité, de paix, de solidarité, d'égalité » (Descamps, 2002, p. 47). Le mouvement naturiste organisé a défendu les valeurs associées au nu, notamment le respect des autres et de l'environnement ; celles-ci se sont incarnées dans des centres que l'on continue de qualifier de naturistes. Mais s'agissant de territoires accessibles à tout public et organisés par la pratique du nu collectif au bord de la mer, de lacs ou de rivières, nous préférons l'appellation de plages nudistes. Enfin, nous ne souhaitons pas délimiter a priori l'Occident ; bien des auteurs refusent de le circonscrire à un groupe de pays, le considérant plutôt comme un processus ou une « machine » (Latouche, 2005). Certes, autant les frontières de l'Occident sont variables selon les époques et les auteurs (Huntington, 1997), autant une approche géographique se doit d'envisager l'assise territoriale, même mouvante, de cette civilisation. Nous préférons voir ici dans quelle mesure la répartition mondiale des plages nudistes renvoie à une configuration du monde connue ou inattendue, individualisant ou non un Occident limité ou élargi.

Une exception de l'Occident : la plage nudiste, un paradis séculier ?

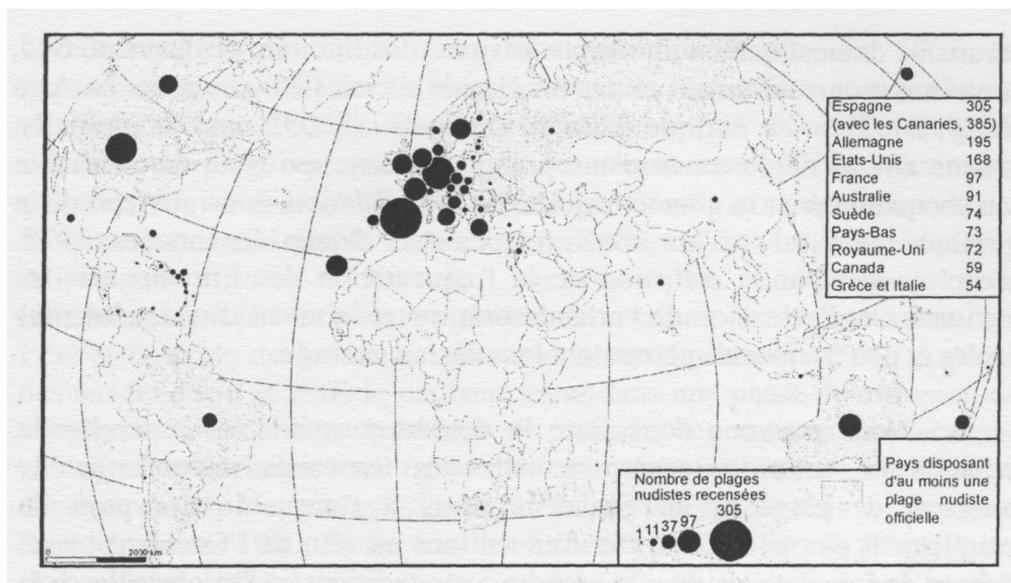
- 4 Les plages nudistes restent-elles encore une spécificité de pays occidentaux, alors que l'on assiste à une progression du tourisme balnéaire international et à une massification de l'usage de la plage par les populations locales dans le reste du monde (Gay, 2007) ?

Les plages nudistes dans le monde : amas et déserts

- 5 Un recensement mondial des plages où se pratique le nudisme pose des problèmes méthodologiques. Nous intéressant à des territoires définis et structurés par des pratiques qui en assurent une forme d'appropriation, nous avons souhaité prendre en compte toutes les plages où existaient régulièrement des manifestations de nudité intégrale et collective, que celles-ci soient autorisées ou non. Ce choix implique de ne pas se limiter à des sources officielles pour connaître les plages, mais de prendre en compte des outils par lesquels l'information sur les lieux circule parmi les nudistes. En plus du guide de la Fédération naturiste internationale, nous avons utilisé trois sources internationales signalant des plages nudistes jusque dans des pays ou des lieux où cette pratique est contraire à la loi ou aux usages¹. L'utilisation de sources différentes par leur origine géographique, leur support ou le public visé (gay pour le guide Spartacus, familial pour les autres), a permis de pallier les insuffisances de chacune d'entre elles, et d'élargir l'échantillon de plages retenues, en éliminant les doublons. Nous sommes conscients que notre travail ne fournit qu'une certaine représentation des plages nudistes mondiales, dépendante des sources choisies : ces dernières sont bien occidentales, mais elles affichent leur ambition de couvrir l'ensemble du monde, dans la mesure où l'espace parcouru par les touristes occidentaux s'étend presque au monde entier. Certes, nous n'avons pu aboutir à une vue exhaustive des plages nudistes de tous statuts dans le monde. Il y a un fort risque d'occultation ou de sous-estimation dans des pays où le nudisme est illégal et confidentiel comme le Maroc ou la Thaïlande et dans des pays peu touchés par le tourisme balnéaire international comme la Russie. Notre expérience de terrain en Turquie nous a montré que certaines plages isolées où existait une petite pratique nudiste n'étaient aucunement répertoriées dans ces 4 sources ou sur un quelconque site internet (Jaurand, 2006). Mais une telle absence de signalement pour certaines plages existe aussi pour des pays où le nudisme est officiel, comme en France ! Concernant les nombreux pays pour lesquels les 4 guides ne mentionnent aucune plage nudiste et qui apparaissent donc en blanc sur notre carte, nous avons systématiquement recherché sur Internet des témoignages sur l'existence d'une pratique nudiste, le plus souvent en vain : tout au plus quelques sites personnels font état d'expériences nudistes « solitaires » (plus que de formes d'appropriation par des groupes de nudistes) sur des plages très isolées, comme au Pérou ou au Kenya². Il nous semble donc que l'inévitable biais lié au choix des sources ne saurait invalider les grandes hiérarchies dans la répartition des plages nudistes à l'échelle mondiale, même si quelque correction mineure devrait être apportée ici ou là.
- 6 Notre planisphère montre un premier clivage entre 43 pays dans lesquels existe un nudisme de plage officiel, au moins en un lieu, et les autres, dans lesquels ces plages n'ont pas d'existence officielle (Chine, Indonésie, Turquie, Costa Rica...) ou d'existence tout court (Figure 1). La première catégorie comprend la grande majorité des pays européens (dont tous les pays de l'UE sauf l'Irlande, la Pologne, la Grèce et Malte), 11 pays du continent américain, ainsi que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et Israël. Ces pays du nudisme officiel relèvent tous du monde européenisé (par le peuplement), de religion judéo-chrétienne et d'économie libérale, tous traits qui caractérisent l'Occident à défaut de le singulariser complètement (Latouche, 2005). Les cercles proportionnels au nombre de plages recensées font apparaître une concentration spatiale plus grande encore puisque si l'Europe avec ses possessions d'outre-mer abrite 71,5 % des plages mondiales, et l'Amérique du Nord et l'Océanie 22,5 %, l'ensemble Asie et Afrique en a moins de 2 %. Les sources doivent évidemment amplifier une telle concentration. Les plages nudistes non officielles de pays non occidentaux qui sont recensées et qui ne donnent qu'une image tronquée de la réalité, se trouvent toutes dans des zones de tourisme balnéaire international, où elles sont des marqueurs d'occidentalisation : la côte sud-ouest de la Turquie, la côte de Malabar en Inde, Hong-Kong, Bali...

Figure 1 : Répartition des plages nudistes recensées dans le monde dans quatre guides

Emmanuel Jaurand



- 7 Dans certains pays du Sud (Asie, Afrique), il peut exister en effet quelques plages où se pratique un nudisme sauvage et qui ne sont connues que par le bouche à oreille, et donc non prises en compte sur notre carte ; leur absence des guides mondiaux les ampute d'un élément important de territorialisation à l'échelle planétaire. Oubliées des grands canaux de circulation de l'information, attirant donc difficilement un public nouveau, ces plages ont inévitablement une fréquentation aléatoire, irrégulière et modeste : il s'agit de formes d'appropriation extrêmement éphémères et limitées. On a donc plus affaire ici à une pratique d'individus ou de petits groupes adeptes du « pas vu, pas pris » en des lieux connus d'eux seuls, non référencés, sans marquage ou occupation permanente, ce qui rend difficile voire impossible en l'état actuel leur assimilation à des « plages nudistes » ou à des territoires qui sont l'objet de notre étude et de notre cartographie. Ce serait en particulier le cas en Chine, sur des rives de fleuves comme le Fleuve jaune où des personnes des deux sexes affirment leur liberté en se baignant dans le plus simple appareil ; il est intéressant de noter que certaines d'entre elles évoquent le modèle des naturistes européens pour justifier leurs actes. D'après les témoignages recueillis par le quotidien *Beijing Information*³, montrant une pratique dans laquelle le corps n'est dénudé que pour la pratique de la natation, il serait exagéré de parler de « plage nudiste ». Ce cas de la Chine constitue cependant pour l'avenir un sujet intéressant d'étude dans la mesure où de façon générale, la hausse du tourisme domestique ou du simple loisir sur les littoraux des pays du Sud, touchant progressivement toutes les classes sociales en particulier en Asie (Gay, 2007) ou en Afrique du Nord (Zahouani, 2003), rend de moins en moins aisé le déploiement d'une pratique nudiste qui reste inconcevable ou choquante pour la grande majorité de la population. Ainsi, le repli de la pratique nudiste sur les côtes marocaines, depuis les années 1970, s'expliquerait par la diffusion de la fréquentation des littoraux par les nationaux et l'extension de l'urbanisation qui réduiraient d'autant les sites isolés et peu fréquentés permettant le nudisme sauvage.
- 8 Nous pouvons donc faire le double constat d'une assez bonne coïncidence entre l'extension actuelle des territoires marqués par le nudisme de plage et un Occident élargi à l'ensemble des pays de peuplement européen⁴, assortie d'exceptions au sein de l'Occident ou en dehors de lui. Il s'agit de comprendre les conditions et les obstacles à la diffusion de cette pratique, révélatrice de traits culturels engageant l'individu dans son rapport au monde, à travers son corps et le regard de l'autre.

Développement et succès du nudisme de plage en Occident : de la natura medicatrix au corporéisme

- 9 En contrepoint à une vision commune qui ferait du nudisme un simple envers de la société balnéaire, nous souhaiterions montrer que le nudisme occidental accompagne voire précède les transformations des pratiques de plage.

10 La fréquentation des plages par des citadins au cours de leur temps de loisir est attestée dès le XVII^e siècle en Hollande (Knafou, 2000). Mais c'est au siècle suivant que se développe le « désir du rivage » (Corbin, 1988) avec la découverte des bienfaits du bain de mer. Les pratiques nudistes les plus anciennement attestées sur les plages européennes remontent au milieu du XIX^e siècle, avec la justification thérapeutique accompagnant toutes les pratiques de plage. Conformément à la doctrine de la *natura medicatrix* (nature guérisseuse) considérant comme bienfaisant le contact avec les éléments naturels, les bains nus étaient recommandés dès les années 1850 par le Dr Jenner de Westerland sur l'île de Sylt notamment pour soigner les maladies de peau (Wedemeyer, 2001), alors qu'au sanatorium de Berck, dès 1857, on exposait nus au soleil sur la plage les enfants rachitiques et tuberculeux (Barthe-Deloizy, 2003b). Dans la première moitié du XX^e siècle, le nudisme de plage est pratiqué par des membres de l'élite (écrivains, peintres, souverains tels Edouard VIII en Croatie) ou des adeptes des mouvements naturistes de *Lebensreform* (réforme de vie), notamment en Allemagne (Cluet, 1999). Ce nudisme plus hédoniste précède immédiatement le basculement général de la saison des bains de mer vers l'été et la mode du bronzage qui caractérisent les années 1930. À partir des années 1950 et 1960 le nudisme entre dans une phase de diffusion en s'intégrant au tourisme balnéaire de masse : des centres de vacances naturistes majoritairement fréquentés par des Européens du nord se développent en Yougoslavie, dans le Sud de la France, puis en Espagne dans les années 1980. Et sur tous les littoraux d'Occident, de l'île d'Ibiza (Rosemberg, 1990) à la plage de Cau Cau (Chili) en passant par la côte californienne (Douglas et al., 1977), un nudisme sauvage (*groovy nudism*) se développe, porté par une contre-culture à la fois individualiste et égalitariste, et notamment le mouvement hippie. Sur les autres plages, la mode des seins nus se développe (Kaufmann, 1998).

11 Le nudisme apparaît ainsi pionnier par rapport au vaste mouvement de « recrudescence d'intérêt, de valeur et de pratiques concernant le corps » connu sous le nom de corporéisme (Maisonneuve, 1976). Pour G. Lipovetsky (1983), le « culte solaire » est une des nombreuses pratiques qui signalent l'investissement narcissique du corps, ce dernier désignant désormais notre identité profonde. Mais le dévoilement des corps sur les plages dans ses rapports avec l'évolution générale des mœurs a fait l'objet d'interprétations contradictoires de la part de certains sociologues et anthropologues (Baubérot, 2004). Pour N. Elias (1973) ceci s'intègre au processus de civilisation dans la mesure où derrière l'apparent relâchement des mœurs balnéaires se cache l'intériorisation par l'individu des normes sociales, qui passe par un renforcement du *self control*. Mais s'appuyant sur l'évolution des comportements et les représentations photographiques des nudistes californiens dans les années 1970, H.P. Duerr (1998) critique la vision d'une nudité complète et mixte rendue possible par un niveau individuel accru de maîtrise des pulsions. Les regards, postures et manifestations d'excitation y montrent un affaiblissement des contrôles pulsionnels ; selon lui, la distinction entre nudité et érotisme sur laquelle reposait le mouvement naturiste est de moins en moins pertinente. En s'appuyant sur des travaux plus récents de N. Elias, A. Baubérot (2004, p. 327) propose une interprétation synthétique en concluant que « le nudisme, activité de loisir, pratiquée dans un cadre géographiquement et chronologiquement balisé, apparaît finalement comme une expérience de relâchement temporaire de la contrainte sociale », la nature étant définie comme un lieu de mise à distance de certains codes de civilité. Si le nudisme reste un phénomène de transgression et de défolement au sein d'une société habillée, limité au temps des vacances et des loisirs et à certaines plages, il n'en reste pas moins que la réalisation effective de cette exception distingue largement l'Occident du reste du monde : quels héritages culturels y ont rendu possible l'émergence du nudisme ?

Le nudo-naturisme, une construction culturelle spécifiquement européenne ?

12 Le nu du nudisme occidental est évidemment très différent de celui des peuples nus par tradition millénaire, même si certains écrits naturistes revendiquent une filiation avec des peuples tels les Aborigènes d'Australie ou les Indiens de la Terre de Feu que les missionnaires ont corrompus avec le vêtement (Baubérot, 2004 ; Stoelzke, 2007). D'abord le nu de

ces peuples s'accompagne d'ornementations voire d'accessoires qui le différencient du nu intégral. Surtout, le nudisme occidental est une construction intellectuelle et idéologique en réaction aux excès du mode de vie urbain qui accompagnent la révolution industrielle et la société bourgeoise. Les valeurs associées au nu nudiste n'ont ainsi guère varié depuis la fin du XIX^e siècle. Celles défendues par le géographe de sensibilité anarchiste Elisée Reclus (1869), adepte du bain nu de rivière, se retrouvent dans le mouvement naturiste et nudiste contemporain (nudo-naturisme, selon l'expression de M. A. Descamps, 1987, p. 28) : il s'agit de l'amour de la nature, de l'égalité entre les individus, et de la paix.

13 L'idéologie naturiste est une combinaison d'héritages culturels propres à l'Europe. Pour le nudisme allemand des années 1900, pionnier et considéré comme une référence par les mouvements de contre-culture des années 1960, M. Cluet (1999) voit trois sources d'inspiration principales : les Grecs de l'Antiquité qui pratiquaient le sport en complète nudité, celle-ci « révélant la nature divinisée de l'athlète » (Vallet, 2005) ; les Germains à la fois « apudiques » et maîtres d'eux-mêmes, dont on rappellera qu'ils combattaient nus les légions romaines ; enfin une inspiration internationaliste et humaniste, attachée à la fraternité entre jeunes de sexes différents et d'origines diverses, dominante sous la république de Weimar et combattue par les nazis. À l'échelle de toute l'Europe, il nous semble nécessaire d'insister sur le rôle de la perception de la nature portée par les Lumières, et aussi le protestantisme. L'idée rousseauiste du nécessaire retour à la nature est le point de départ du mouvement « naturiste » qui au XVIII^e siècle apparaît comme une philosophie de soins néo-hippocratique (Villaret, 2005). Enfin, ce n'est pas un hasard si les pays européens les plus anciennement et fortement concernés par le nudisme ont été les pays protestants. J. Viard (1990) souligne l'intérêt du protestantisme pour la nature : en l'absence de corps intermédiaire entre Dieu et lui, « le fidèle ne pourra vérifier la gloire (du Créateur) que dans cette création qui l'entoure ». Si l'on ajoute que les pays protestants du Nord de l'Europe ont été les plus tardivement christianisés (jusqu'au XIV^e siècle seulement à l'est de la Baltique), on conçoit que s'y soit réalisée la jonction d'un vieux fonds panthéiste et de la religion réformée ; celle-ci permet de voir dans le nudisme au sein de la nature une manifestation de rapprochement et de célébration de l'œuvre divine.

14 Plus généralement, même si le christianisme a assimilé la nudité au péché originel, il contient aussi une interprétation toute différente de la nudité qui a justifié l'existence de sectes chrétiennes prônant la vie nue aux premiers siècles de notre ère (les adamites) (Bologne, 1986) : le mythe du jardin d'Éden est la référence de la nudité innocente. Et même s'il n'invoque pas une quelconque transcendance, le mouvement naturiste assimile fréquemment les lieux nudistes au paradis d'avant la chute, comme le montre la description de la plage de Montalivet :

« À l'arrivée sur la dune, c'était l'éblouissement : l'immensité vide et des dizaines de personnes nues entre la mer et le soleil. On se croyait en plein ciel » (Guillain et Descamps, 2000, p. 13-14).

15 La référence au paradis explique l'abondance des représentations du nu dans l'art chrétien, ce qui signe une différence avec les civilisations chinoise (Jullien, 2000) ou islamique. Les relations entre religion chrétienne et nudisme sont donc paradoxales. D'une part, la sécularisation avancée voire une relative déchristianisation de l'Europe ont rendu possible une libération des corps par rapport aux préceptes et interdits anciens, et une dissociation de la nudité, de la sexualité et de la culpabilité. De fait, le nudisme est le plus répandu dans les pays où la pratique religieuse est la plus faible (Scandinavie, Pays-Bas, Allemagne, France, Espagne...), alors qu'il n'est pas officiellement reconnu en Pologne, en Irlande, à Malte ou en Grèce, tous pays où l'Église catholique ou orthodoxe encadre plus fortement la société. D'autre part, à l'échelle du monde, c'est au sein de la civilisation judéo-chrétienne que s'est développé le nudisme, grâce à des représentations positives de la nudité à côté des représentations négatives des pécheurs, et peut-être aussi parce que le christianisme contenait en germe une logique de sécularisation (Mattei, 2007). La différence est grande avec les pays de religion musulmane, surtout les pays arabes où le droit découle des textes religieux et

dans lesquels l'exposition publique du corps reste honteuse, et le nu intégral et mixte tout simplement impensable.

Une exception en Occident : les plages nudistes, des territoires de l'antimonde dans l'espace public

- 16 L'exception occidentale du nudisme de plage s'incarne à grande échelle dans des territoires qui, à la différence des centres naturistes privés et fermés, font partie de l'espace public. Comment ces territoires existent-ils alors que la loi ne permet pas de se montrer nu dans d'autres espaces publics, comme dans les rues des villes ?

Des territoires qui résultent d'un compromis passé avec les sociétés nationales et locales

- 17 Les plages nudistes sont la projection au sol d'un compromis entre d'une part des revendications minoritaires de nudité publique, fondées sur des conceptions mythiques du rapport à la nature, aux autres et au monde, et d'autre part, la loi et ses représentants, et le système économique dominant, en particulier le secteur du tourisme et des loisirs. Alors que le port du vêtement est général dans la vie de tous les jours, la nudité a été concédée sur certaines plages. Ces dernières apparaissent donc comme un antimonde (Brunet, 2001), des lieux de transgression ou de relâchement des normes et contraintes habituelles, des endroits où s'opère une rupture par rapport à l'univers quotidien et à ses codes de comportement. Ce nu toléré dans un certain contexte spatial (la plage, le centre) et temporel (le temps de loisir) implique un confinement de la nudité dénoncé par la tendance anarchiste du nudisme sous les expressions de « ghetto balnéaire » ou « nudisme de bantoustan » (Ytak, 2006). Le nu public apparaît en effet au mieux comme toléré dans les portions « d'espace public de nature » et en relation avec la pratique du bain, pour laquelle le port du vêtement n'a qu'une fonction symbolique et aucunement pratique. C'est ainsi qu'en Allemagne et en Autriche, la loi générale permet la nudité « en tout lieu s'y prêtant » : il s'agit en fait des lieux de plein air où se pratiquent des activités de baignade et de détente (bois, jardins publics, rives de lacs et rivières, plages...).
- 18 En dehors des pays germaniques et de l'Espagne, le nudisme de plage n'est permis que par dérogation à la loi générale condamnant la nudité publique. Les autorisations officielles de la pratique nudiste sont prises par les autorités en charge de la gestion des plages : communes dans de nombreux pays européens dont la France, par le biais d'arrêtés municipaux ; comtés, états ou autorités fédérales aux états-Unis selon le régime de propriété de la plage. Fréquemment, la légalisation de la pratique nudiste a entériné une situation existante : sur la fameuse plage de Pampelonne (Var), siège de la « guerre des nudistes » retracée dans le film *Le gendarme de Saint-Tropez* (1964), la municipalité de Ramatuelle a finalement autorisé la pratique nudiste en un secteur très limité en 1978 (Jaurand et de Luze, 2004). Ces décisions municipales permettent d'éviter les plaintes des « textiles », de décharger les forces de l'ordre d'une mission mal comprise, et d'assurer la sécurité de la pratique nudiste pour les intéressés dont on soulignera qu'elle ne peut revêtir un caractère obligatoire. La plage autorisée au nudisme doit rester un espace accessible à tous publics, au moins dans la conception française proclamée par la Loi littoral. De fait, au regard de la loi, le nudisme est strictement assigné à certaines portions de l'espace public, alors que les personnes « textiles » peuvent en investir la totalité, voire se comporter en voyeurs au grand dam des militants naturistes.

Le nu dans tous ses états : des territoires officiels aux territoires du nudisme sauvage

- 19 Le rapport à la loi qui conditionne les formes de territorialité dans l'espace public, permet en fait de distinguer deux grandes catégories de plages où se pratique le nudisme. Elles diffèrent aussi par leurs publics, leurs logiques de localisation et leurs marqueurs spatiaux (sur cette dernière notion, voir Lageiste, 2006).
- 20 Les plages nudistes autorisées sont pleinement intégrées au monde balnéaire. Des panneaux officiels sont présents aux limites du secteur nudiste, voire en deçà pour prévenir le public de l'existence de ce secteur (Photo 1). Aux Pays-Bas, des panneaux situés aux points d'accès

du littoral montrent d'ailleurs des plans d'ensemble des plages communales, et répertorient les secteurs homologués FKK (*Freikörperkultur*, du nom de la fédération naturiste allemande, devenu synonyme de nudisme dans d'autres pays). D'autres marqueurs spatiaux assimilent le secteur nudiste aux autres parties de la plage, permettant un confort égal entre les nudistes et les « textiles » : présence de pailloles ou de toilettes et douches, poubelles, voire matelas et parasols et poste de surveillance de la baignade. Le public qui fréquente ces plages est assez peu différent de celui des plages voisines, à dominante familiale, avec un sex-ratio plutôt équilibré. Sur ce type de plage partagé en différents secteurs, la partie nudiste présente peu de spécificités : intégrée spatialement, elle se situe en continuité des autres, dans une situation simplement un peu plus éloignée par rapport aux points d'accès aux plages, à la ville ou à la station (Figure 2.1).

Photo 1 : La plage nudiste officielle de La Haye (Hollande, Pays-Bas) Nombreux marqueurs spatiaux de la plage et proximité de l'urbanisation

Emmanuel Jaurand, 2007



- 21 À l'opposé existent des plages où le nudisme se pratique en dehors de toute autorisation officielle, en contradiction avec la loi générale ou même avec des arrêtés municipaux interdisant cette pratique. Comme la plupart des pratiques aux marges de la légalité, ce nudisme sauvage se développe dans des espaces de faible densité et occupation, loin des plages les plus fréquentées et des espaces urbanisés, pour éviter les regards d'autrui et les conflits d'usage (Photo 2). Ces plages nudistes tantôt tolérées *de facto*, tantôt soumises à l'hostilité des autorités, constituent un antimonde balnéaire. Elles ne disposent en général d'aucun des marqueurs spatiaux ordinaires des plages, et sont en cela conformes à l'idéal de plage déserte pour des nudistes qui jouent les Robinson (Urbain, 1996 ; Barthe-Deloizy, 2003a) : elles sont marquées par une logique spatiale de retranchement (type enclavé, Figure 2.2). Des graffitis revendiquant la nudité ou des aménagements de fortune réalisés par les nudistes qui fréquentent régulièrement les lieux (fontaine d'eau douce, marches d'accès à la mer, murets de pierres à fonction d'abri...) sont autant de marques d'appropriation territoriale. Les risques encourus et l'accès difficile de ces plages expliquent que leur fréquentation soit moins familiale et plus masculine, ce qui renvoie à des différences de genres ; certaines de ces plages, particulièrement isolées et connues par des canaux confidentiels, ont un public gay presque exclusif (Jaurand, 2005).

Figure 2 : Deux grands types de plages nudistes

Emmanuel Jaurand

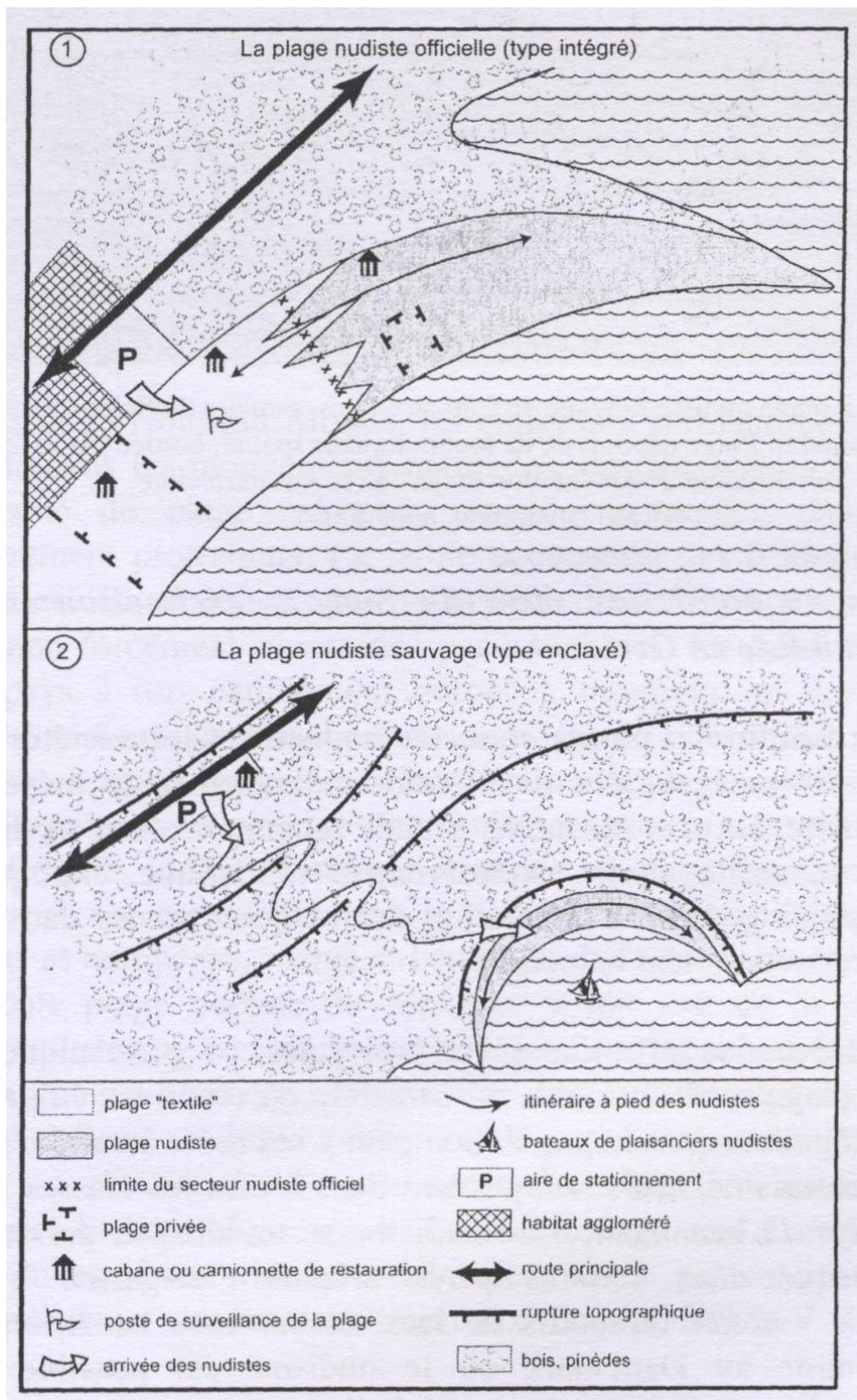


Photo 2 : La plage nudiste sauvage de Cap-aux-Oies, estuaire du Saint-Laurent (Québec, Canada).

Plage dépourvue de tout marqueur spatial, bordée par la forêt laurentienne. Fréquentation majoritairement masculine. Emmanuel Jaurand, août 2005.



De la Mer du Nord aux mers du Sud, la déclinaison inégale de l'exception nudiste en Occident

- 22 Les compromis passés entre les nudistes et les sociétés revêtent des formes diverses au sein de l'Occident. L'ancienneté inégale de la pratique nudiste, sa plus ou moins grande reconnaissance, sa dimension tantôt plus culturelle, tantôt exclusivement touristique, expliquent des différences dans le degré d'intégration des plages nudistes dans l'espace géographique, notamment balnéaire.
- 23 C'est dans les pays européens protestants ou germaniques que le nudisme de plage revêt le moins un caractère d'exception : la proportion de nudistes réguliers dans la population peut y atteindre 1 sur 5 d'après les fédérations naturistes, et ils se recrutent dans toutes les classes sociales. Selon les pays, la banalisation du nudisme se traduit soit par sa grande diffusion jusque dans certains parcs urbains (Tiergarten à Berlin, Donauinsel à Vienne) ou bords de lacs, et sur tous les littoraux peu occupés, comme au Danemark où le nudisme est possible sur les 4 700 km de côte sauf deux plages ; soit il existe systématiquement un secteur nudiste officiel balisé dans les communes littorales y compris les plus grandes villes, comme aux Pays-Bas. Le nudisme est ici une pratique sociale enracinée, très orientée vers le sport, la santé et le contact avec la nature, et largement admise, comme l'atteste la cohabitation pacifique avec les « textiles » sur les côtes allemandes ou scandinaves (Jaurand, 2007).
- 24 En Europe du Sud, le nudisme a été introduit par les touristes venus de l'Europe du Nord (Jaurand, 2006). Il s'agit donc avant tout d'une pratique vacancière axée sur la recherche du bronzage intégral. La greffe de ce nudisme importé a été un succès en Croatie, en France, et plus récemment en Espagne, premier pays pour le nombre de plages (Figure 1), avec l'abandon de toute législation réprimant le nu sur les plages en 1995. Dans ces pays, des nudistes nationaux se retrouvent aussi sur les plages, alors que dans d'autres pays méditerranéens tels l'Italie et la Grèce, le nudisme reste une pratique à dominante étrangère, limitée à des plages isolées et non officielles (sauf deux en Italie).
- 25 Dans le Nouveau Monde, les émigrants germaniques ont joué un grand rôle dans les mouvements naturistes, des États-Unis à l'Argentine. Le nudisme de plage est plus répandu et ancien dans les pays majoritairement protestants. La faible occupation des littoraux canadien, australien et néo-zélandais autorise la diffusion de la pratique en maints secteurs non forcément répertoriés par les guides. En Amérique du Sud, seuls 4 pays à fort peuplement européen montrent un développement officiel du nudisme de plage par des nationaux : si le Brésil a fait figure de pionnier, avec une première officialisation de plage nudiste en 1987, le Chili, l'Uruguay et l'Argentine l'ont imité, respectivement en 1999, 2000 et 2001 (Figure

1). En Amérique centrale, il s'agit en revanche d'une pratique qui est essentiellement le fait de touristes étrangers, nord-américains et européens, même si l'étude de J.-C. Monterrubio (2008) sur la principale plage nudiste du Mexique y fait état de la présence de quelques nudistes mexicains, principalement des homosexuels masculins. C'est sans doute à Cuba que le caractère d'enclave étrangère du nudisme est le plus affirmé, puisque celui-ci n'est autorisé que sur l'île de Cayo Largo, en association avec de grands complexes hôteliers sur le modèle de la Jamaïque. L'essor récent du nudisme de plage aux Caraïbes sous la pression du tourisme international relève d'un processus général de « disneylandisation » des littoraux tropicaux (Brunel, 2007).

26 Espace public investi pour le culte solaire des corps, la plage nudiste reste pour l'instant une exception de l'Occident, même si les dynamiques de la mondialisation en ont fait un produit d'exportation. L'émigration européenne et le tourisme international ont été les vecteurs de la diffusion du nudisme de plage à tout le monde occidental, Amérique latine incluse. Au-delà de l'Occident, les quelques plages nudistes sauvages de Turquie ou de Bali sont autant d'enclaves ou de têtes de pont de l'occidentalisation ; à côté des nombreux touristes occidentaux, la présence d'homosexuels natifs de ces pays s'y explique notamment par le fait que l'identité gay est celle d'une tribu transnationale, agent et bénéficiaire de la mondialisation. Même si certaines manifestations de nudité dans l'espace public, et en particulier la baignade, existent en Orient, l'Occident se singularise encore par la constitution d'authentiques territoires nudistes sur des portions de plage publique. Leur existence officielle qui signe leur intégration à l'espace du tourisme et des loisirs, est le résultat d'un accord entre le mouvement naturiste, l'économie de marché, et les autorités politiques ; elle a permis une massification et une visibilité de la pratique, banalisée sur certains littoraux (mer Baltique, mer du Nord, îles Canaries...). Défoleirs symboles de la contre-culture contestataire des années 1960, ces plages sont vues par les nudistes comme des lieux paradisiaques. Le nudisme porte aussi la marque de plusieurs héritages de la civilisation occidentale, le paganisme, le christianisme, les Lumières et de traits relevant de l'ethnicité, en particulier germanique. Si le déterminant judéo-chrétien est important, il n'explique pas à lui seul la répartition du nudisme de plage : des populations noires chrétiennes d'Afrique et des Antilles sont hostiles au nudisme car la nudité y est plus apparentée à l'esclavage qu'à la liberté, et l'on relèvera dans ce sens que le nudisme sud-africain est essentiellement le fait de blancs ; le bronzage banni par les femmes en Extrême-Orient y compris aux Philippines catholiques est fort recherché par les populations blanches ; et la nudité publique à l'occasion de bains collectifs en rivière n'est concevable chez les bouddhistes ou les hindouistes que lors de fêtes religieuses. C'est que de façon générale, le nudisme de plage est moins un envers qu'un avatar du puissant balnéarisme occidental, dont il a accompagné voire précédé les tendances. Enfin, le fait que le nudisme soit à la fois très minoritaire et permis en Occident relève d'un trait typiquement occidental, peut-être plus politique que culturel, reconnu par le philosophe marxiste C. Castoriadis (cité par J.-F. Mattéi, 2007, p. 280) : « il n'y a que l'Occident qui a créé cette capacité de contestation interne, de mise en cause de ses propres institutions et de ses propres idées, au nom d'une discussion raisonnable entre êtres humains qui reste infiniment ouverte et ne connaît pas de dogme ultime ».

Bibliographie

- BARTHE-DELOIZY, Francine, 2003a, *Géographie de la nudité*, Paris, Bréal.
- BARTHE-DELOIZY, Francine, 2003b, « Le naturisme : des cures atmosphériques au tourisme durable », *Communications*, 74, p. 49-64.
- BAUBEROT, Arnaud, 2004, *Histoire du naturisme : le mythe du retour à la nature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BOLOGNE, Jean-Claude, 1986, *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban.
- BRUNEL, Sylvie, 2007, « Tourisme et mondialisation : vers une disneylandisation universelle ? », *La Géographie*, 1525, p. 12-30.

- BRUNET, Roger, 2001, *Le déchiffrement du monde. Théorie et pratique de la géographie*, Paris, Belin.
- CLUET, Marc, 1999, « *La libre culture* ». *Le mouvement nudiste en Allemagne depuis ses origines au seuil du XX^e siècle jusqu'à l'arrivée d'Hitler au pouvoir (1905-1933). Présupposés, développements et enjeux historiques*, thèse de doctorat inédite de l'université Paris IV-Sorbonne.
- CORBIN, Alain, 1988, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage 1750-1840*, Paris, Flammarion.
- DELION, François, 1994, *Le naturisme, un paradis retrouvé ?*, Paris, Édition n° 1.
- DESCAMPS, Marc-Alain, 1987, *Vivre nu, psychosociologie du naturisme*, Paris, Trismegiste.
- DESCAMPS, Marc-Alain, 2002, « Naturisme : le paradis retrouvé ? », *Urbanisme*, 325, p. 46-48.
- DOUGLAS Jack D., Paul K. RASMUSSEN et Carol Ann FLANAGAN, 1977, *The nude beach*, Beverly Hills, Sage Publications.
- DUERR, Hans Peter, 1998, *Nudité et pudeur. Le mythe du processus de civilisation*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- ELIAS, Norbert, 1973, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.
- GAY, Jean-Christophe, 2007, « Tous touristes ! Le monde comme espace touristique », dans D. Retaillé (dir.), *La mondialisation*, Paris, Nathan, p. 257-271.
- GUILLAIN, Françoise et Marc-Alain DESCAMPS, 2000, *Si Monta m'était conté*, Bordeaux, Edimag.
- HUNTINGTON, Samuel P., 1997, *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob.
- JAURAND, Emmanuel, 2005, « Territoires de mauvais genre ? Les plages gays », *Géographie et cultures*, 54, p. 71-84.
- JAURAND, Emmanuel, 2006, « Le tourisme naturiste en Méditerranée : entre interface et choc des civilisations », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 3, p. 331-340.
- JAURAND, Emmanuel, 2007, « Les espaces du naturisme : modèle allemand et exception française ? », *Revue géographique de l'Est*, XLVII, p. 23-33.
- JAURAND, Emmanuel et Hubert de LUZE, , 2004, « Ces plages où les genres s'affichent ? Les territoires du nu sur la Côte d'Azur », dans C. Bard (dir.), *Le genre des territoires : masculin, féminin, neutre*. Angers, Presses de l'université d'Angers, p. 227-240.
- KAUFMANN, Jean-Claude, 1998, *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus*, Paris, Nathan.
- JULLIEN, François, 2000, *De l'essence ou du nu*, Paris, Le Seuil.
- KNAFOU, Remy, 2000, « Scènes de plage dans la peinture hollandaise du XVII^e siècle : l'entrée de la plage dans l'espace des citoyens », *Mappemonde*, 2, p. 1-5.
- LAGEISTE, Jérôme, 2006, « Les marqueurs spatiaux des lieux touristiques », J. Lageiste et J. Rieucou (dir.), *L'empreinte du tourisme*, Paris, L'Harmattan, p. 11-43.
- LATOUCHE, Serge, 2005, *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte.
- LIPOVETSKY, Georges, 1983, *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.
- MATTEI, Jean-François, 2007, *Le regard vide. Essai sur l'épuisement de la culture européenne*, Paris, Flammarion.
- MAISONNEUVE, Jean, 1976, « Le corps et le corporéisme aujourd'hui », *Revue Française de Sociologie*, 4, p. 551-571.
- MONTERRUBIO, Juan Carlos, 2008, *Residents' attitudes towards gay tourism sexual behaviour*, thèse inédite, Manchester Metropolitan University.
- RECLUS, Elisée, 1869, réed. 1995, *Histoire d'un ruisseau*, Paris, Babel.
- ROSENBERG, Danièle, 1990, *Tourisme et utopie aux Baléares : Ibiza, une île pour une autre vie*, Paris, L'Harmattan.
- STOELZKZE, Vanessa M., 2007, « La nudité et le rapport au corps chez les peuples indigènes », *La vie au soleil*, 117, p. 22-23.
- URBAIN, Jean-Didier, 1996, *Sur la plage. Mœurs et coutumes balnéaires (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Payot.
- VALLET, Odon, 2005, *Petite grammaire de l'érotisme divin*, Paris, Albin Michel.

VIARD, Jean, 1990, *Le tiers-espace : essai sur la nature*, Paris, Méridiens Klincksiek.

VILLARET, Sylvain, 2005, *Histoire du naturisme en France depuis le siècle des Lumières*, Paris, Vuibert.

WEDEMEYER, Manfred, 2001, « Unter allen Umständen bade man ohne Kleider... » : Zur Geschichte des Nacktbadens auf Sylt, dans H. Jessel, *Des Grosse Sylt Buch*, Hamburg, Ellert und Richter, p. 182-185.

YTAK, Cathy, 2006, « Anarchisme et naturisme, aujourd'hui », <http://ytak.club.fr/natytak.html>, consulté le 18/9/2006.

ZAHOUANI, Mustapha, 2003, « Les régions de vacances des touristes casablancais : une fréquentation massive du littoral », *Méditerranée*, 100, p. 59-62.

Notes

1 Sources : 1) FNI, *Guide mondial du naturisme 2007*, Anvers, Warlich.

2 <http://www.playasperu.com>, consulté le 30/11/2007 et <http://pagesperso-orange.fr/plagenat/resultat/etranger/kenia.htm>, consulté le 12/9/2006

3 <http://www.vivredu.com/article.php?sid=649&mode=thread&order=0&thold=0>

4 Pour S.P. Huntington (1998, p. 52), "les spécialistes s'accordent pour penser que la civilisation occidentale comprend trois grandes composantes : l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine", même si cette dernière a des caractères spécifiques.

Pour citer cet article

Référence électronique

Emmanuel Jaurand, « Les plages nudistes, une exception occidentale ? », *Géographie et cultures* [En ligne], 67 | 2009, mis en ligne le 29 décembre 2012, consulté le 10 juin 2013. URL : <http://gc.revues.org/1023> ; DOI : 10.4000/gc.1023

Référence papier

Emmanuel Jaurand, « Les plages nudistes, une exception occidentale ? », *Géographie et cultures*, 67 | 2009, 47-64.

À propos de l'auteur

Emmanuel Jaurand

Université de Paris 12-Créteil - Centre de recherche sur l'espace, les transports, l'environnement et les institutions locales

jaurand@univ-paris12.fr

Résumé

Un recensement et une cartographie à l'échelle mondiale des plages nudistes montrent leur localisation quasi exclusive en Europe et dans les pays de peuplement européen. Le nudisme apparaît au départ comme une pratique liée à des héritages multiples et spécifiques de la civilisation occidentale. Sa diffusion contemporaine à partir de l'Europe germanique vers le reste du monde occidental, voire au-delà, relève de dynamiques sociales, migratoires et touristiques. Alors que le nudisme reste très minoritaire sur les plages, son inscription territoriale inégalement marginale dans l'espace public est le résultat de compromis entre la société et les nudistes.

Indexation

Mots-clés : plage, espace public, naturisme, nudisme, tourisme

Keywords : beach, public space, naturism, nudism, tourism, Occident